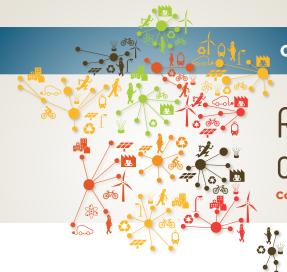


CONFÉRENCE DU SERCE • 15 JUIN 2023



COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE

Réussir la territorialisation de la transition énergétique

Conférence animée par Christophe PALLÉE





Accélération des énergies renouvelables et du nucléaire, Plan de sobriété énergétique, future loi de Programmation Énergie-Climat, décret tertiaire, décret BACS, Tiers financement... Le cadre réglementaire s'étoffe pour accélérer la transition énergétique et écologique.

La planification écologique, priorité du gouvernement, doit apporter plus de visibilité et de cohérence.

Le cadre ainsi posé, peut sembler très centralisateur. Dès lors comment transformer cette vision en réussite dans les territoires?

- La transition énergétique : centralisation vs territorialisation ?
- Face aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux clairement identifiés, comment accélérer la mise en œuvre?
- Quelle place pour les initiatives locales?
 Avec quels moyens (financiers, ingénierie...)?
- Comment multiplier les initiatives locales ?
- Quels rôles pour nos entreprises?
- Quelles compétences mobiliser pour réussir la transition énergétique ?

- INTERVENANTS -

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE

INTERVENTION VIDÉO DU MINISTRE

Christophe BÉCHU, Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

TABLE RONDE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES: LES CLÉS DE RÉUSSITE

Ludovic DUPLAN, Directeur Général d'Eiffage Energie Systèmes, Administrateur du SERCE

Valéry MICHAUX, Enseignante Chercheuse au NEOMA Business School

Francisque VIGOUROUX, Secrétaire Général Adjoint, membre du Bureau de l'Association des Petites Villes de France (APVF), Maire d'Igny (91)

EN CONCLUSION

Ivan FAUCHEUX, Membre du Collège, référent du Comité de prospective, de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Jean-Pascal de PERETTI,

Président du SERCE

Le SERCE organise chaque année, à l'occasion de son Assemblée générale, une conférence sur un thème d'actualité. Le sujet abordé cette année est celui de « la territorialisation de la transition énergétique et écologique ». Pour accélérer cette transition, il s'agit en effet de démultiplier les actions par des solutions adaptées à chaque territoire.

Nos entreprises, qui maillent l'ensemble du territoire français et sont très proches de leurs clients, sont donc au cœur de cette dynamique, auprès des collectivités comme des industriels ou des acteurs des bâtiments tertiaires. En s'appuyant sur des compétences techniques poussées et la connaissance des



usages de chaque client, elles sont les plus à même de proposer des solutions optimisées aux situations locales.

Le sujet de la territorialisation de la transition énergétique est évidemment très vaste. Il touche de nombreux secteurs: optimisation énergétique des bâtiments, nouvelles productions d'énergie, autoconsommation, stockage d'électricité, etc. Face à une grande complexité et au nombre de situations différentes, une approche centralisée est insuffisante.

La transition énergétique est évidemment une chance pour nos entreprises, à qui elle apporte de l'activité. En matière de décarbonation, il n'est pas de métiers plus nobles que les nôtres. Nous concevons, réalisons et exploitons des solutions techniques et numériques, en allant jusqu'à nous engager sur leurs résultats.

La contrepartie de cette opportunité, c'est aussi pour nous une responsabilité, vis-à-vis de nos clients et du monde politique : nous devons être au rendez-vous pour proposer des cadres permettant d'accélérer la transition.

Cette responsabilité nous donne une plus grande visibilité. Si nos métiers restent encore peu connus du grand public, ils commencent à l'être des décideurs et des acteurs de la transition énergétique. Cette meilleure visibilité aide à nous faire connaître des jeunes. C'est un point important car réussir à attirer les talents représente un enjeu clé pour les années à venir pour nos entreprises.

Pour toutes ces raisons, le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Christophe BÉCHU, a souhaité ouvrir nos débats. Retenu par la Première ministre Elisabeth Borne, il n'a malheureusement pas pu être présent parmi nous. Il a toutefois tenu à enregistrer une vidéo pour nous faire passer ses messages.

Réussir
à attirer les
talents est
un enjeu clé pour
les années à
venir pour nos
entreprises.

INTERVENTION VIDÉO DU MINISTRE

Christophe BÉCHU,

Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

Pour la première année de son second siècle d'existence, le SERCE fait plus que jamais le choix de se tourner vers les défis de l'avenir. C'est une chance car nous avons besoin de tous vos talents, de toutes vos compétences pour y parvenir, face au réchauffement climatique et à ses conséquences. Les enjeux de la transition énergétique et écologique sont vitaux. C'est pour y répondre que nous déployons une planification ambitieuse dans tous les secteurs sous la conduite de la Première ministre, à la fois pour atténuer les effets des gaz à effet de serre et adapter nos façons de faire, afin de bâtir un modèle de société



résilient. Réussir la territorialisation de la transition énergétique, le thème de vos échanges, me parle tout particulièrement en tant que ministre de la Transition énergétique et de la cohésion des territoires, mais aussi en tant qu'élu local, qu'ancien maire.

Pour atteindre notre objectif d'une baisse de 55% de nos émissions de CO_2 d'ici à 2030, la transition énergétique ne peut pas se cantonner aux grands centres urbains, aux métropoles ou à quelques décisions nationales. Tous les territoires doivent embrasser ces changements systémiques. Il ne saurait y avoir de transition à deux vitesses, qui contribuerait à créer une nouvelle fracture, menaçant la cohésion de notre pays.

Territorialiser la transition énergétique, c'est un impératif d'efficacité, de justice. Cette territorialisation, c'est même une condition de la réussite de la transition. C'est pour cela que nous faisons

le choix d'une transition par et pour les territoires, avec une planification qui met les décideurs locaux au centre de la démarche, qui n'est en aucun cas un retour à l'État centralisateur. Au contraire, la planification territorialisée, c'est un État qui se met au service des élus locaux, pour permettre

de faire levier sur le financement de leurs projets, pour les accompagner dans la conception de leur stratégie et pour s'assurer de la cohérence de la dynamique générale au niveau national. Une même solution n'est pas la bonne partout. Vous connaissez bien les spécificités de chaque territoire, sur le plan énergétique notamment.

Les élus locaux sont les plus à même de concevoir des dispositifs efficaces au plus près des réalités du terrain, des besoins, des attentes et de l'acceptation de nos citoyens. Cette conviction se traduit déjà dans l'ensemble des dispositifs que nous avons mis en place. Je pense notamment au fonds vert, annoncé par la Première ministre il y a quelques mois. Nous continuerons à poursuivre selon cette méthode, en partant des initiatives des élus locaux, en associant les asso-

Territorialiser
la transition
énergétique,
c'est un impératif
d'efficacité,
de justice.

ciations qui les représentent, bien en amont de la construction de nos politiques publiques.

Réussir la transition énergétique des territoires suppose un effort massif, de la part de tous les acteurs. C'est pourquoi, au-delà de notre propre engagement au côté des collectivités, nous cherchons à mobiliser tous les leviers possibles. Il y a quelques semaines, par exemple, nous avons ouvert la possibilité de recourir au tiers financement pour les travaux de rénovation énergétique en changeant le code de la commande publique et en rendant possibles les contrats de performance énergétique.

Nous avons besoin de vous, de vos savoir-faire, de vos capacités d'innovation. Comme le montre la montée en puissance des smart cities. Le numérique est un levier puissant, au niveau de la collectivité, pour gérer au plus près les usages et la consommation d'énergie. Avec le cap que nous avons fixé, de façon nette, vous avez, en tant qu'entrepreneurs, la visibilité de moyen et long terme dont je sais que vous avez besoin pour investir. Pour une collectivité, s'engager pour la transition énergétique de ses réseaux, de ses infrastructures, ce n'est pas seulement investir pour les générations futures. C'est, très concrètement, réduire sa facture, une problématique d'autant plus importante avec la hausse du coût de l'énergie, mais c'est aussi améliorer, de façon significative et concrète, la qualité de vie des habitants.

Pour finir, je voudrais évoquer un autre sujet d'importance sur lequel les collectivités occupent selon moi une place indispensable: la formation et l'emploi. Face à une demande appelée à croître de manière exponentielle, l'enjeu, pour vous, c'est d'avoir un vivier suffisamment conséquent de personnels qualifiés pour y répondre. Je suis convaincu que c'est dans les territoires que nous pouvons les déployer. C'est tout l'objectif du projet de loi Industries vertes que nous portons en ce moment: s'appuyer sur les ressources des territoires pour faire de notre pays le premier pays de l'industrie verte en Europe. Il y a là une opportunité de développement dont nous devons parler tous ensemble, une opportunité de réussir notre transition, à la fois pour et par les territoires. Je vous souhaite à tous de très bons échanges.



TABLE-RONDE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES: LES CLÉS DE RÉUSSITE

DE GAUCHE À DROITE ...

Christophe PALLÉE Animateur

Valéry MICHAUX,

Enseignante Chercheuse au NEOMA Business School

Francisque VIGOUROUX,

Secrétaire Général Adjoint, membre du Bureau de l'Association des Petites Villes de France (APVF), Maire d'Igny (91)

Ludovic DUPLAN,

Directeur Général d'Eiffage Energie Systèmes, Administrateur du SERCE



Christophe PALLÉE · · · · Pensez-vous, comme le ministre Christophe BÉCHU, que la territorialisation de la transition énergétique passe par une planification décentralisée?



Valéry MICHAUX • • • Depuis quelques années, tous les territoires, souvent à l'échelle des agglomérations ou des communautés de communes, développent progressivement des stratégies pour accompagner la transition énergétique. Ils réalisent un diagnostic de leurs consommations d'énergie et de leurs émissions de CO₂, se fixent des objectifs de diminution et s'interrogent sur les actions possibles à mener. Les solutions (par exemple réseau de chaleur, solaire, etc...) peuvent être très différentes selon les cas.

> Les objectifs sont ambitieux. L'Union européenne est le premier acteur à en avoir fixés, en visant une baisse de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et la neutralité carbone à l'horizon 2050. L'Europe vise plus de 40% d'énergie renouvelable dans notre mix énergétique en 2030, ce qui doublerait les infrastructures par rapport à aujourd'hui. En France, on suit la même tendance. Dans la nouvelle proposition de feuille de route énergétique, que le Secrétariat général à la planification écologique a mise en ligne il y a quelques jours, le ministère indique notamment que le pays mettra l'accent sur les énergies renouvelables, le nucléaire et les réseaux de chaleur, les réseaux électriques locaux. Le texte montre que les projets s'incarneront dans les territoires.



Francisque VIGOUROUX • • • • Les relations entre les collectivités locales et l'État se sont détériorées depuis une bonne dizaine d'années. La plupart des communes réclament aujourd'hui l'acte 4 de la décentralisation, alors que le principe de la décentralisation continue à être mal accepté dans notre pays. Les communes représentent pourtant 60% de l'inves-

Aujourd'hui,

la plupart des

maires sont

engagés dans

la transition écologique

tissement public local (70% avec les intercommunalités) en France, et la plupart des emplois industriels se situent dans les communes de moins de 25000 habitants. Les médias ont tendance à mettre en avant les grands pôles urbains, mais il y a une vraie vie économique dans les petites communes.

Aujourd'hui, la plupart des maires sont engagés dans la transition écologique: ils végétalisent, désimperméabilisent, travaillent sur la performance énergétique des bâtiments, etc.

J'ai le sentiment que tous vont dans le même sens. Mais les collectivités rencontrent des problèmes de formation et d'acculturation. Elles ne sont pas toujours prêtes pour aller aussi vite que souhaité.

Je me méfie du terme « planification » mais je crois qu'il faut insuffler une direction et trouver la bonne échelle pour agir. Je pense de plus en plus qu'il s'agit peut-être du département.

Ludovic DUPLAN • • • • J'aimerais envoyer un message positif: il y a encore cinq ans, il y avait peu d'autoconsommation, très peu de bornes de véhicules électriques étaient installées, les contrats de performance énergétique démarraient à peine, etc. Tout le monde a désormais intégré qu'il faut consommer moins, produire des énergies décarbonées, développer la mobilité durable, notamment électrique, et tenir compte de l'impact climatique (on le voit en ce moment avec le problème de l'eau).



Le secteur privé a été très réactif et ce, pour des raisons économiques. L'augmentation soudaine des prix de l'énergie a fait prendre conscience de la valeur de cette énergie. Dans ce contexte, les acteurs industriels ont fortement accéléré ces dernières années les projets visant à réduire leurs consommations et à réguler leurs besoins énergétiques.

Les collectivités agissent elles aussi. Par exemple, la ville de Beausoleil, dans les Alpes-Maritimes, a conclu un contrat de performance énergétique dans le cadre duquel elle a modernisé ses éclairages publics et s'est engagée à réduire ses consommations de 70%. Autre exemple: à Albi, dans le Tarn, la rénovation énergétique de la cité administrative a conduit à un engagement d'amélioration de la performance énergétique de 50%. Les solutions et les exemples concrets existent donc. Beaucoup de projets sont menés sur le terrain, et pas seulement dans les grandes villes; avec l'avantage que ces contrats génèrent non seulement une baisse des consommations d'énergie, mais aussi des économies.

L'autoconsommation collective, quant à elle, démarre doucement. Les récentes évolutions réglementaires devraient permettre aux collectivités de s'emparer du sujet pour produire de l'énergie décarbonée et réduire leurs coûts.

Il reste toutefois un problème de montée en puissance. Est-ce lié à des difficultés de planification, d'organisation? Plusieurs difficultés sont en tout cas identifiées.

Christophe PALLÉE • • • • On a demandé aux adhérents du SERCE, quels étaient les principaux freins qu'ils rencontraient.

Ludovic DUPLAN • • • • Premièrement, le modèle de financement public est compliqué. Les coûts d'investissement et ceux d'exploitation sont considérés de manière séparée alors qu'une vision globale (CAPEX/OPEX) permettrait de financer les projets par les économies générées.

Deuxièmement, les lois et réglementations, multiples (plan climat, décret tertiaire, décret BACS, accélération des énergies renouvelables, du nucléaire...), viennent se superposer, ce qui crée beaucoup de complexité.

Troisième problème: la multiplicité des subventions (fonds vert, Feder, CEE, dotation aux investissements des collectivités...). Il existe de nombreuses formes de financement mais elles ont des modalités différentes, ce qui là encore n'est pas simple.

Enfin, les collectivités sont souvent organisées en silos, et plus elles sont grandes, plus c'est le cas. Or, par exemple, si l'on réfléchit à l'éclairage public dans le cadre d'un contrat de performance énergétique, cela conduit aussi à s'intéresser à d'autres sujets comme la vidéo-surveillance. Différents services et compétences se trouvent impliqués, qu'il est parfois difficile

Ce sont là les freins les plus importants à la montée en puissance des projets dans les collectivités. Mais je pense qu'il est possible de trouver des solutions à ces problèmes.

Valéry MICHAUX • • • • Il est vrai qu'il existe beaucoup de cloisonnements mais une telle pression s'exerce, aux niveaux européen et national, pour lutter contre le changement climatique que toutes les collectivités vont rapidement accélérer leurs projets. L'électrification des usages représentera une grande part des transformations, si bien que vos entreprises sont bel et bien au cœur des évolutions.

de faire collaborer au mieux.

Christophe PALLÉE · · · · Comment franchir le mur d'investissements qui s'annonce?

Francisque VIGOUROUX • • • • • Une chose est sûre : il faut agir, et la volonté politique est plutôt partagée. Je pense qu'il y a encore de l'argent disponible mais qu'on ne sait pas toujours comment aller le chercher. Les liens entre collectivités et préfets et départements mériteraient à mon avis d'être renforcés.

Christophe PALLÉE · · · · On a aussi demandé à vos adhérents, quels étaient les leviers pour accélérer la transition énergétique dans les territoires

Ludovic DUPLAN • • • • Les contrats de performance énergétique rassurent les collectivités car ils conduisent les entreprises à s'engager sur des résultats. Ils débutent en outre par un dialogue constructif.

J'aimerais insister sur la nécessité de partir de la commune pour définir les besoins. Les entreprises du SERCE ont justement la vocation de bâtir les projets sur la base d'un dialogue avec les collectivités, dont elles sont très proches et ont une bonne compréhension des usages.

La performance énergétique, tout comme le numérique, constituent des relais de croissance très importants pour nos entreprises et font l'objet de formations en interne. Par exemple, à Albi, la maquette numérique a permis de tester différents scenarii de performance énergétique dans le cadre de la rénovation de la cité administrative, pour choisir le meilleur et le plus adapté aux besoins et à l'usage.



QUESTIONS DE LA SALLE · · · · Mme Michaux, l'accélération des contraintes réglementaires constitue-t-elle une faiblesse

pour nos activités?

Comment les prendre en compte pour accélérer la transition énergétique?



Valéry MICHAUX • • • • Dans le secteur automobile, malgré les réflexions de la Commission européenne, rien d'autre n'a été fait pendant 30 ans que d'améliorer un peu les moteurs thermiques. De fait, les systèmes socio-techniques se bloquent ou se verrouillent autour d'un fonctionnement optimum, ce qui rend difficile l'adoption des innovations disruptives.

> Pour rendre cette adoption possible, il faut mettre en œuvre des politiques de déverrouillage, de déstabilisation. C'est le même principe que la conduite du changement dans les entreprises. La Commission européenne a donc décidé de mettre fin aux moteurs

> > thermiques dans les voitures neuves à l'horizon 2035.

Je pense que les entreprises du SERCE ont énormément de chance d'être au cœur des évolutions, avec l'électrification des usages

Ce même principe est en train d'être appliqué à la transition énergétique, d'où des contraintes réglementaires fortes. Le Sénat vient de déposer une requête concernant les Zones à Faibles Émissions (ZFE) mobilité, ce qui va peut-être conduire à un ralentissement des évolutions. Quoi qu'il en soit, les politiques de déverrouillage préparent les acteurs économiques au changement en leur donnant une visibilité à long terme.

Je pense que les entreprises du SERCE ont énormément de chance d'être au cœur des évolutions via l'électrification des usages. Il faut en passer par ces politiques de déstabilisation pour avancer.

M. Vigouroux, il est beaucoup question de simplification. Comment simplifier et raccourcir les temps d'études pour pouvoir accélérer la transition énergétique?

Francisque VIGOUROUX • • • • J'ai deux idées à ce sujet. Je travaille avec le président du département de l'Essonne sur la création d'une agence d'ingénierie départementale qui pourrait conduire les projets, depuis les études préalables jusqu'à la recherche de financements, en s'assurant que les projets sont compatibles avec l'ensemble des réglementations en vigueur.

> Deuxième idée: en Essonne, nous réunissons une fois par an l'ensemble des entreprises de Travaux publics, pour travailler sur les solutions envisageables. Une réunion annuelle similaire pourrait être organisée dans votre domaine d'activité.

Christophe PALLÉE • • • Étes-vous optimiste quant à la réussite de la territorialisation de la transition énergétique?

Francisque VIGOUROUX • • • • Oui, je suis optimiste, car les freins et les méthodes ont été identifiés. L'écologie non seulement protège la planète mais apporte en outre un vecteur de croissance aux entreprises. Nous avons tous intérêt à nous y mettre. Je trouve passionnant d'être élu durant cette période, qui est certes difficile mais qui confronte à des enjeux majeurs.

Valéry MICHAUX • • • Je suis très, très, très optimiste! Selon un rapport de l'économiste Jean Pisani-Ferry publié par France Stratégie, 66 milliards d'euros seront nécessaires pour accompagner l'accélération de la transition énergétique. Cette transition se fera quoi qu'il arrive. Nous n'avons pas le choix: c'est une question de survie de l'espèce humaine mais aussi de nos économies, même si cela aura un coût en termes de croissance économique.

Ludovic DUPLAN • • • • Les transitions énergétique et numérique, ce sont nos 30 Glorieuses! Elles créent un océan d'opportunités pour nos entreprises. Il n'y a pas plus valorisant que d'exercer dans ces métiers : c'est une réelle chance pour nos entreprises en termes d'attractivité!



EN CONCLUSION

Ivan FAUCHEUX,

Membre du Collège, référent du Comité de prospective, de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

Le prix de l'énergie reste un élément fondamental dans l'analyse des investissements à venir. On sort d'une période où le système de production était globalement surcapacitaire, que ce soit pour l'électricité ou le gaz, et où les prix de l'énergie étaient relativement stables. Cela ne favorisait pas les projets d'investissement dans des actifs de maîtrise de l'énergie et la transition énergétique. On est entré dans une période caractérisée par une hausse globale des prix de l'énergie et, surtout, par la volatilité des prix. Alors que



cette volatilité sera de plus en plus forte, il faut parvenir à amortir les coûts fixes pour réussir, dans les territoires à investir dans la transition énergétique.

La décarbonation de la France passe sans doute par du nucléaire mais aussi par des énergies renouvelables (ENR). Les territoires constituent à ce titre une ressource, mais qu'il n'est pas facile d'utiliser car les énergies renouvelables sont consommatrices de foncier. Le développement des ENR nécessite de réfléchir sur l'acceptabilité locale des projets. Les problèmes en la matière sont parfois liés aux caractéristiques locales des projets mais aussi souvent à une incompréhension de la place qu'auront les renouvelables dans le mix énergétique futur; les deux sujets doivent être traités mais pas confondus.

Pour ce qui est du numérique, il a deux avantages pour les territoires et pour le futur éner-

gétique dans lequel la volatilité sera un élément fondamental du prix. D'une part, les données constituent un outil de base pour aménager les territoires. Par exemple, grâce aux données numériques, la gestion dynamique des réseaux de transport d'électricité intégrera à l'avenir le pilotage de la recharge des véhicules électriques, y compris dans les territoires ruraux. D'autre part, l'analyse de ces données est un élément important d'aide à la décision. Avoir des outils génériques en la matière doit permettre de ne pas avoir à recréer des outils d'aide à la décision au sein de chaque territoire, ce qui aurait des coûts trop importants au global.

Je ne sais pas quel sera demain le meilleur mix énergétique. Ce qui est certain, c'est que la flexibilité sera à l'avenir un élément fondamental pour pouvoir consommer au meilleur moment, quand les prix sont bas, c'est à dire quand les énergies fatales, décarbonées, produisent.

Une étude est en cours au sein de la prospective de la CRE pour déterminer les gisements de flexibilité possibles pour un bâtiment tertiaire de plus de 1000 m². Deux premiers éléments en ressortent. D'une part, plus les flexibilités sont anticipables, plus elles donnent lieu à des opportunités d'investissement et plus il est possible d'envoyer des signaux long terme de valorisation de ces flexibilités. L'étude montre d'autre part des besoins importants de formation. Pour répondre aux besoins de gestion des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m², les besoins annuels de formation concerneraient plus de 10000 personnes par an.

Sera-t-on capable d'envoyer des signaux prix long terme concernant cette flexibilité? C'est essentiel car les investissements ne se feront que si les gains associés à cette flexibilité sont anticipables et permettent d'amortir les coûts dans la durée.

En matière de décarbonation, il n'est pas de métiers plus nobles que les nôtres. Jean-Pascal de PERETTI



Les transitions énergétique et numérique, ce sont nos 30 Glorieuses! Ludovic DUPLAN



Je me méfie du terme « planification » mais je crois qu'il faut insuffler une direction et trouver la bonne échelle pour agir. Je pense de plus en plus qu'il s'agit peut-être du département. Francisque VIGOUROUX

L'électrification des usages représentera une grande part des transformations, si bien que vos entreprises sont bel et bien au cœur des évolutions. Valéry MICHAUX



LA CONFÉRENCE EN REPLAY



